

N° Affaire  
Réf : 15116

N° Doc :  
Indice: A  
Phase: PRO



ZAC du Roc de Journiat • 63122 Ceyrat  
Tél. : 0 473 613 603 • Fax : 0 473 613 602  
[www.altais-ingenierie.fr](http://www.altais-ingenierie.fr)  
[contact@altais-ingenierie.fr](mailto:contact@altais-ingenierie.fr)

## AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE

### CCTP

#### Lot N°05 PLATRERIE - FINITION



A	28/04/16	G. HAMON	C. MARTY	Mise à jour
/	25/03/16	G.HAMON	C. MARTY	
Ind	DATE	Elaboré:	Vérfié:	Nature des modifications

**Maitre d'Ouvrage:**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pontgibaud Sioule et Volcans  
5, rue du Frère Genestier  
63230 PONTGIBAUD

**Architecte:**

**Architecture CARPENTIER**

CAP SUD 9, rue des Varennes  
63170 AUBIERE  
Tel : 09.64.08.76.66 Portable : 06.75.42.40.32  
Portable : 06.75.42.40.32 - Email : [architecture.carpentier@orange.fr](mailto:architecture.carpentier@orange.fr)

**Bet STRUCTURE:**

**ALTAIS**

ZAC du Roc de Journiat  
63122 CEYRAT  
Tel : 04.73.613.603 - Fax : 04.73.613.602  
Email : [contact@altais-ingenierie.fr](mailto:contact@altais-ingenierie.fr)

**Bureau de contrôle:**

**ALPES CONTROLES**

158, avenue Léon Blum 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel : 04.73.28.62.97 Portable : 06.08.25.72.11  
Fax : 04.73.28.62.89 - Email : [amallet@alpes-controles.fr](mailto:amallet@alpes-controles.fr)

**Bet Fluides:**

**BETALM**

CAP SUD  
9, rue des Varennes  
63170 AUBIERE  
Tel : 04.73.28.88.48 - Fax : 04.73.28.88.47

## Sommaire

05-1 GENERALITES .....	3
05-1-1 PREAMBULE .....	3
05-1-2 GENERALITES - REGLEMENTATIONS .....	3
05-2 PLATRERIE .....	6
05-2-1 PLAFONDS .....	6
05-2-2 DOUBLAGES .....	9
05-2-3 CLOISONS .....	10
05-3 FINITIONS .....	12
05-3-1 PEINTURES .....	12
05-3-2 SIGNALITIQUE .....	14
05-3-3 TRAVAUX DE RETOUCHES ET NETTOYAGE .....	14

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 2/15
	ALTAIS	

05-1 **GENERALITES**

05-1-1 **PREAMBULE**

05-1-1 1 CONNAISSANCE DU PROJET

Les travaux concernent la réhabilitation de la Médiathèque de Pontgibaud  
Cette opération est à réaliser en une seule phase.  
Les travaux du présent lot concernent les travaux de « FINITION - PLATRERIE »

05-1-2 **GENERALITES - REGLEMENTATIONS**

05-1-2 1 REGLEMENTATION

Les travaux du présent lot devront être conformes avec les normes en vigueur, à savoir, les D.T.U., les Normes NF, les avis techniques de mise en œuvre des différents matériaux employés.

05-1-2 2 FOURNITURE DE DOCUMENTS

L'entrepreneur devra fournir tous les documents demandés pour approbation travaux, à savoir:

- Procès-verbaux de matériaux employés,
- Les certificats de qualités de matières employées,
- Le procès-verbal de réception des supports,
- Les plans d'atelier et de chantier, de détails et de réservations suivant l'article ci-après.

05-1-2 3 PLANS D'ATELIER ET DE CHANTIER

L'Entrepreneur devra la fourniture des plans d'atelier et de chantier, la Maîtrise d'œuvre ayant une mission de base avec établissement des plans d'exécution.

Ces plans seront établis en fonction des plans EXE et porteront sur les plans et repérage d'ensembles.

Les plans et détails de mise en œuvre des cloisons, isolants etc..., pour renseigner les différents corps d'état sur la nature et la mise en œuvre des matériaux employés.

A partir de ces plans de détail d'atelier et de chantier, après approbation du Maître d'Œuvre et du Bureau de Contrôle, l'entrepreneur devra la fourniture des plans de réservations pour approbation.

L'entrepreneur devra la fourniture de ces documents à la demande du Maître d'ouvrage

05-1-2 4 ECHAFAUDAGES PROTECTIONS

L'Entrepreneur du présent corps d'état devra prévoir tous les échafaudages pour les travaux en hauteur avec les garde-corps, les filets pour les chutes d'objets et les ouvrages nécessaires à la protection des personnes travaillant sur le chantier et des personnes circulant sur les zones publiques.

L'Entrepreneur du présent corps d'état devra la protection des ouvrages environnants durant toute son intervention.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 3/15
	ALTAIS	

Si des ouvrages ou parties d'ouvrages étaient dégradés suite à une protection déficiente, l'Entrepreneur aura la reprise des ouvrages concernés, à sa charge, sous sa responsabilité.

05-1-2 5 NETTOYAGE

Pendant la durée des travaux, les abords, notamment les parties publiques, seront maintenus en parfait état de propreté permanente (nettoyage journalier obligatoire).

De même, un nettoyage journalier du chantier sera demandé pour améliorer la qualité du travail et la sécurité du personnel.

05-1-2 6 RECEPTION DES SUPPORTS

Avant toute exécution de travaux sur le chantier, l'entrepreneur devra réceptionner les supports sur lesquels il doit réaliser ces ouvrages, suffisamment tôt.

Toute anomalie ou défaut non constatés contractuellement feront l'objet de reprises à la charge et sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

05-1-2 7 ECHANTILLONS ET PROTOTYPES

L'entrepreneur devra à la demande du Maître d'Ouvrage la fourniture des échantillons des matériaux employés.

Il devra la fourniture d'échantillons des ouvrages à exécuter en longueur ou surface suivant la demande du Maître d'Ouvrage.

Toute exécution de travaux sera conditionnée par l'approbation des échantillons et prototypes après modifications et mises au point éventuelles.

05-1-2 8 PROTECTION DES OUVRAGES

L'entrepreneur est responsable de la protection de ses ouvrages jusqu'à la réception des travaux.

Il en devra la protection soignée et maintenue pendant toute la durée du chantier.

Toute détérioration résultant d'un manque de protection de ses ouvrages entraînera la reprise de ceux-ci sans supplément de prix ni accord de délai d'exécution supplémentaire.

De même l'entrepreneur devra préserver les ouvrages des autres corps d'état.

En cas de détérioration réalisée par son personnel, l'entrepreneur aura à sa charge les réparations, reprises ou remises en état.

05-1-2 9 ESSAIS

L'Entrepreneur aura à sa charge l'exécution d'essais suivant les normes en vigueur.

Suite à ces essais, si des avaries étaient constatées, l'entrepreneur devra tout mettre en œuvre pour reprendre les imperfections. Il devra l'exécution de nouveaux essais en présence du Maître d'œuvre.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 4/15
	ALTAIS	

#### 05-1-2 10 INSTALLATION CHANTIER

Avant tout début de travaux, l'entrepreneur devra fournir un plan d'installation de chantier pour approbation.

L'installation générale de chantier ( voix d'accès, clôtures, branchements provisoires, zone cantonnement vestiaires, sanitaires, bureau, bennes,etc. ) sera prévu par le lot 04 Gros œuvre et les frais de gestion et consommation seront répartis au compte prorata. L'entreprise du présent lot devra prévoir les installations propres à l'exécution des ces ouvrages.

Sur ce plan devront figurer les aires de stockage des matériaux, le stationnement éventuel d'engins etc...

Après approbation, suite aux modifications éventuelles, l'entrepreneur devra se conformer à ce plan durant toute l'exécution des travaux, ceci en harmonie avec le P.G.C en annexe au CCTP.

Gestion des installations générales de chantier (cantonnements) et des déchets (bennes) suivant indications du lot 00 Généralités.

#### 05-1-2 11 MARQUES ET PRODUITS

NOTA : Les marques de produits stipulés sont données à titre indicatif. Les entreprises établiront leur proposition sur ces produits ou sur des équivalents techniques.

#### 05-1-2 12 ORGANISATION DE CHANTIER

L'ordre d'intervention des ouvrages de plâtrerie concernant les plafonds, doublages et cloisons se fera de la manière suivante :

-Les gaines techniques et les cloisons séparatives des logements (SAD 180) devront être réalisées avant les plafonds.

-Les plafonds coupe feu devront être réalisés avant les doublages ( sauf pour les doublages dans la hauteur du plénum).

-L'entrepreneur du présent lot devra prendre en compte toutes dispositions nécessaires pour respecter cet ordre d'intervention.

#### 05-1-2 13 COEFFICIENT DE DEGRES DE REFLEXION DES PAROIS

Afin de pouvoir respecter les niveaux d'éclairément suivant l'article 10 de l'annexe 6 de la circulaire interministérielle n° DGUHC 2007-53 du 30 novembre 2007, les coefficients de degrés de réflexion des parois, sols et plafonds minimum devront être respectées comme suit :

Escaliers :

Plafond : 70%, Parois verticales : 70%, sol : 30%

Hall d'entrée :

Plafond : 70%, Parois verticales : 70%, sol : 20%

Paliers d'étage :

Plafond : 70%, Parois verticales : 70%, sol : 20%

Locaux poubelles, circulations caves, chaufferie, local vélo, circulations extérieures :

Plafond : 50%, Parois verticales : 50%, sol : 20%

\* Le choix des teintes de finition devra respecté les coefficients de degrés de réflexion des parois.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 5/15
	ALTAIS	

05-2 **PLATRERIE**

05-2-1 **PLAFONDS**

05-2-1 1 PLAFOND PLAQUE DE PLATRE

Fourniture et mise en œuvre de plafonds suspendus en plaques de plâtre sur ossature placostil comprenant :

-Fixations sous charpente fermettes bois ,

-Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées.

-La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes type Placostil Prim (hauteurs variables suivant les indications des plans ), entraxe des ossatures primaires 1.20 ml et des rails d'ossatures secondaires de 0.60 m maximum, y compris toutes sujétions d'adaptations.

-Ossature et plaques capable de supporter l'isolation soufflée de 40cm d'épaisseur.

-Réalisation d'une ossature primaire pour les parties de caissons et franchissement de gaines et ouvrages divers dans le plénum du plafond.

Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.

-Pose de 1 plaque de plâtre BA 13 mm d'épaisseur standard de chez PLACOPLATRE, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.

-Travaux comprenant la mise en œuvre de joues verticales, caissons, fausses poutres.

-Coordination obligatoire avec les entreprises de Fluides.

-Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.

-Traitement soigné des joints transversaux.

- Y compris pose trappe des combles.

**Localisation :**

Faux plafond de l'ensemble de l'étage, trappes des combles  
Faux plafond et jouées au RDC au droit des menuiseries.

05-2-1 2 PLAFONDS RDC HALL-SANITAIRE PMR-LOCAL MENAGE

Prévoir dépose des faux-plafonds existants puis pose des nouveaux, identique aux existants, y compris toutes sujétions de bon raccordement et de bonne finition entre les plafonds existants et les nouveaux.

**Localisation :**

Plafond sanitaire PMR RDC et local ménage RDC et en périphérie du plafond du hall RDC avec le sanitaire PMR et le local ménage

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 6/15
	ALTAIS	

05-2-1 3 PLAFONDS SUSPENDUS DE TYPE ROCKFON Ekla CLASSIQUE

Fourniture et pose de plafonds suspendus ROCKFON Ekla CLASSIQUE en dalles de 600/ 600 ép. 20 mm , mise en place sur une ossature métallique semi-apparente laquée de type T 24 , fixée sous plancher ou sous charpente ou sous plafond CF ci avant compris tous profils de rives nécessaires.

Classement M0.

La mise en oeuvre sera conforme aux normes et DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant.

Classement au feu ( minimum ) : Euroclass A1 à B.

Classement acoustique ( minimum ) : NFP 68.203 1 & 2 - DTU 58.1 et autres.

La mise en oeuvre sera conforme aux normes et DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant.

**Localisation :**

- Concerne en rez de chaussée:
- la Médiathèque Espace Adultes,
  - la Médiathèque Espace Jeunes,
  - le bureau,
  - le sanitaire PMR,
  - le local ménage.

05-2-1 4 FAUX PLAFOND PLATRE PERFORE EN DALLE 05-2 4 60 x 60 - ACOUSTIQUE

Fourniture et pose de plafonds suspendus de type ROCKFON Ekla Th40 CLASSIQUE en dalles de 600/ 600 ép. 40,mm, mise en place sur une ossature métallique semi-apparente laquée de type T 24 , fixée sous plancher ou sous charpente ou sous plafond CF ci avant compris tous profils de rives nécessaires.

Classement M0.

La mise en œuvre sera conforme aux normes et DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant.

Classement au feu ( minimum ) : Euroclass A1 à B.

Classement acoustique ( minimum ) : NFP 68.203 1 & 2 - DTU 58.1 et autres.

La mise en œuvre sera conforme aux normes et DTU en vigueur et aux préconisations du fabricant.

Coefficient absorption acoustique minimum :

Bord / Épaisseur (mm) / Hauteur de montage (mm.)	125Hz	250Hz	500Hz	1000Hz	2000Hz
4000Hz αW 200 mm.					
1,00	0,45	0,85	1,00	1,00	1,00

Isolation phonique latérale minimum: Dn,f,w (C;Ctr) : dB

Réaction au feu : A1

Réflexion à la lumière : 86%

Le produit sera pourvu d'un contre-voile.

Pose suivant plans de calepinage Architecte.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 7/15
	ALTAIS	

Travaux comprenant la mise en œuvre de joués verticales, caissons, fausses poutres par éléments de plafonds plaques de plâtre.

-Mise en place comprenant :

\*Fixations

\*Coupes

\*Ajustages

\*Calepinages de teintes différentes au choix de l'Architecte

\*Coordination obligatoire avec les Lots Fluides, notamment pour l'implantation des luminaires.

\*Toutes adaptations d'ossatures.

**Localisation :**

Concerne une bande de 1.20m de large sur toute la longueur des zones en RDC Médiathèque Espace Adulte et Jeunes.

05-2-1 5 JOUEES PLAQUE DE PLATRE 13 MM

Fourniture et mise en œuvre de jouées sur plafonds suspendus en plaques de plâtre PLACOSTIL F 53 comprenant :

-Fixations sous planchers béton ou sous faux plafonds plâtre suivant les cas.

-Fixations des suspentes par chevilles métalliques adaptées (entraxe maxi 3.00 ml).

-La réalisation d'une ossature rails galvanisés sur suspentes support de jouées, y compris toutes sujétions d'adaptations.

-Compris toutes sujétions pour pose rampant, suivant localisations.

-Cornières d'angle périphérique. Etanchéité soignée.

-Pose de 1 plaque de plâtre de 13 mm d'épaisseur, pose vissée à l'ossature suivant les prescriptions du fabricant.

-Bandes à joints avec double ratissage. Bourrage à la colle en périphérie pour parfaite étanchéité.

-Travaux comprenant réglages parfaits, coupes, ajustages, fixations.

**Localisation :**

Concerne l'ensemble des jouées au droit des faux plafonds et des menuiseries, du rez de chaussée , suivant plans archi.

05-2-1 6 ISOLATION DEROULEE SUR PLAFONDS

Isolation en laine de verre épaisseur 10 cm total, R = 3.00 m2K/W.

Isolation déroulée(s) sur les plafonds compris pare-vapeur.

**Localisation :**

Concerne l'ensemble du Plafond du RDC:

- la Médiathèque Espace Adultes,

- la Médiathèque Espace Jeunes,

- le bureau,

- le sanitaire PMR,

- le local ménage.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 8/15
	ALTAIS	

05-2-2 **DOUBLAGES**

05-2-2 1 DOUBLAGE BA 18 COLLE

Mise en œuvre de doublages type BA 18 collé, comprenant :

-Les parements par une plaque de plâtre haute dureté BA 18 mm standard, pose collé sur parois maçonnée suivant prescriptions du fabricant.

-Le traitement des joints entre plaques, avec bande d'armature, qui sera réalisé en trois passes, finition permettant les travaux de peinture.

-Traitement par bande d'armature en cueillie pour jonction entre doublages et murs BA, entre doublages et plafonds BA.

**Localisation :**

Concerne les doublages de l'ensembles des tableaux intérieurs des baies, y compris cintre, des rez de chaussée et étage, et tablettes de baies.

05-2-2 2 DOUBLAGES PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE

Doublage en plaques de plâtre sur ossature au droit des murs extérieurs comprenant:

- ossature en acier galvanisé et appui polyamide (type appui OPTIMA 2 ) fixée sur les murs existants composée de lisses en partie basse et haute et des fourrures verticales avec des appuis intermédiaires, clipsés sur les fourrures.

- Incorporation de panneaux semi-rigides GR 32 nu de 120 mm d'épaisseur avec pare-vapeur  $R = 3,75 \text{ m}^2\text{K/W}$

- parement en plaques de plâtre standard BA 18 vissées sur ossature y compris retour intérieur des tableaux des menuiseries.

Protection contre les remontées d'humidité en pied de doublages au droit des pièces humides.

Protection des angles par renforts métalliques.

Compris toutes sujétions de pose et pose de la trappe d'accès à la nourrice de chauffage.

-Le traitement des joints entre plaques, avec bande d'armature, qui sera réalisé en trois passes, finition permettant les travaux de peinture.

Traitement des joints suivant normes, DTU et préconisations du fabricant pour finition peinture.

-Traitement par bande d'armature en cueillie pour jonction entre doublages et murs BA, entre doublages et plafonds BA.

**Localisation :**

Concerne les doublages en RDC et Etage.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 9/15
	ALTAIS	

05-2-3 **CLOISONS**

05-2-3 1 POSE DES HUISSERIES

L'entrepreneur du présent lot devra la pose des huisseries compris renfort métallique au droit des allèges des portes bois ou métalliques incorporées aux cloisons.

Ces huisseries seront posées suivant les indications du plan de repérage établi par le Menuisier et les notices de pose du fabricant.

A la réception des huisseries sur le chantier, l'entrepreneur du présent lot devra réceptionner la totalité des huisseries avec l'établissement d'un procès-verbal en commun avec le Menuisier.

A partir de cet instant, l'entrepreneur du présent lot sera responsable des quantités d'huisseries suivant les types.

Leur stockage jusqu'à la pose sera sous la responsabilité de l'entrepreneur du présent lot.

L'entrepreneur du présent lot sera responsable de la pose des huisseries et devra toutes les reprises en cas d'erreur de répartition ou de vice de pose.

L'entrepreneur du présent lot devra l'impression toutes faces des huisseries avant leur pose.

**Localisation :**

Concerne l'ensemble des huisseries y compris bloc à galandage de la porte coulissante, trappe pour nourrice de chauffage, et chassis fixe dans cloison au RDC (cf Lot Menuiseries Bois)

05-2-3 2 CLOISONS PLACOSTIL (90+18x2) AVEC ISOLATION

Fourniture et mise en œuvre de cloisons placostil, travaux comprenant :

Cloisons placostil (90+18x2) de la société PLACOPLATRE ou produit de caractéristiques techniques équivalentes. Rails et montants de type placostil de 90 mm.

Mise en œuvre d'une couche de laine minérale en panneaux semi-rigide d'épaisseur 45 mm. Ce complément d'isolation sera disposé dans l'encombrement de l'ossature.

Finition aux 2 faces par la mise en œuvre de 1 plaque de plâtre BA 18 par parement, soit 2 plaques au total. Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.

Traitement soigné par bande d'armature entre cloison et voile béton, entre cloison et plafond béton.

L'entrepreneur du présent lot devra la pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des lots techniques. Renforts fournis par les lots techniques.

L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les lots fluides.

Fourniture et mise en œuvre de chevêtres et des réservations demandés par les corps d'état techniques pour le passage des réseaux avant ou après exécution des cloisons.

Le calfeutrement des réservations sera à la charge des corps d'état techniques.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 10/15
	ALTAIS	

Le calfeutrement sera conforme aux prescriptions coupe-feu et acoustique de la cloison.

**Nota :**

Tous les cloisons de tous les niveaux seront posés depuis le niveau brut des dalles.

**Localisation :**

Concerne la cloison en RDC entre les 2 zones de Médiathèque.

05-2-3 3 PLUS VALUE POUR PAREMENT EN PLAQUES HYDROFUGES

Plus value sur les doublages et distributions pour parement en plaques hydrofuges au droit des pièces humides des sanitaires extérieurs, y compris protection contre les remontées d' humidité en pied des cloisons au droit des pièces humides.

**Localisation :**

Concerne les doublages et les cloisons des sanitaires extérieurs

05-2-3 4 CLOISONS PLACOSTIL 72/48 AVEC ISOLATION

Fourniture et mise en œuvre de cloisons placostil, travaux comprenant :

Cloisons placostil 72/48 de la société PLACOPLATRE ou produit de caractéristiques techniques équivalentes. Rails et montants de type placostil de 48 mm.

Mise en œuvre d'une couche de laine minérale en panneaux semi-rigide d'épaisseur 45 mm. Ce complément d'isolation sera disposé dans l'encombrement de l'ossature.

Finition aux 2 faces par la mise en œuvre de 1 plaque de plâtre BA 18 par parement, soit 2 plaques au total. Les bandes à joints avec double ratissage y compris traitement des angles.

Traitement soigné par bande d'armature entre cloison et voile béton, entre cloison et plafond béton.

L'entrepreneur du présent lot devra la pose des renforts nécessaires à la fixation des appareils sanitaires et chauffage suivant l'implantation et la demande des lots techniques. Renforts fournis par les lots techniques.

L'inclusion de fourreaux en coordination impérative avec les lots fluides.

Fourniture et mise en œuvre de chevêtres et des réservations demandés par les corps d'état techniques pour le passage des réseaux avant ou après exécution des cloisons.

Le calfeutrement des réservations sera à la charge des corps d'état techniques.

Le calfeutrement sera conforme aux prescriptions coupe-feu et acoustique de la cloison.

Remplacement des plaques de plâtre standards par des plaques de plâtre hydrofuges type PLACOMARINE au droit des salle de bains.

Y compris dépose cloisons en RDC au droit du nouveau sanitaire PMR, Local ménage et Bureau.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 11/15
	ALTAIS	

**Nota :**

Tous les cloisons de tous les niveaux seront posés depuis le niveau brut des dalles.

**Localisation :**

Tous niveaux.

05-2-3 5 RACCORDS DIVERS

Raccords, garnissages, calfeutrements et bouchements divers au plâtre après le passage des autres corps d'état.

**Localisation :**

Concerne les raccords divers après le passage des autres corps d'états.

05-3 **FINITIONS**

05-3-1 **PEINTURES**

05-3-1 1 REVETEMENT ACRYLIQUE SATINEE

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement aux copolymères acryliques en dispersion aqueuse de la SEIGNEURIE ou équivalent, comprenant :

-La protection des ouvrages environnants,

-Un ponçage égrenage,

-Le ratissage général sur parois plaque de plâtre,

-Une impression SOYTEX, diluée à l'eau,

-Un ponçage égrenage,

-Deux couches de finition par un revêtement SOYTEX, appliqué en deux couches, à raison de 200 g / m2 / couche au minimum,

-Réchampis et toutes sujétions,

-Teintes au choix de l'Architecte.

-Finition satinée

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**Localisation :**

Peinture acrylique satinée en murs: pour l'ensemble des pièces.

Peinture acrylique satinée de l'ensemble des plafonds.

Peinture sur jouées placo au droit des faux plafonds.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 12/15
	ALTAIS	

05-3-1 2 PEINTURE MENUISERIES BOIS INTERIEURES

Fourniture et mise en œuvre d'un revêtement laque brillante, gélifiée, aux résines alkydes en solution de la SEIGNEURIE ou équivalent, comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Un ponçage, dépolissage,
- Une impression aux résines alkydes en solution, MUOPRIM de SEIGNEURIE, 14m2/litre
- Impressions toutes faces avant la pose et retouche après pose,
- Deux couches de finition ANTEOR de SEIGNEURIE, rendement par couche 15m2 /litre
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte.

Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**Localisation :**

- Peinture de l'ensemble des menuiseries.
- Peinture des plinthes bois.
- Peinture des huisseries bois.
- Peinture des trappes de gaines techniques.
- Peinture des plats bois de 50 mm pour arrêts de revêtements.
- Peinture de la boîte à livres, jouées de la rampe en bois, des tablettes des baies, de la trappe en bois, des claustras bois.

05-3-1 3 PEINTURE MICROPOREUSE SUR LES BOISERIES EXTERIEURES

Travaux préparatoires, lessivage, impression deux couches de peinture microporeuse sur les boiseries extérieures et planches de rives.

Colorie au choix de l'architecte

**Localisation :**

Concernes les menuiseries extérieures (deux faces) et les sous face de toit en lambris.

05-3-1 4 PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES

Dégraissage, retouches à la peinture antirouille, et deux couches de peinture glycéro brillante sur les ouvrages métalliques.

Colorie au choix de l'architecte.

**Localisation :**

Concerne les 14 Barres d'appui des fenêtres du R+1.

05-3-1 5 PEINTURE SUR CANALISATIONS

Fourniture et mise en oeuvre de peinture glycérophtalique brillante comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 13/15
	ALTAIS	

- Un nettoyage des surfaces,
- Une impression spéciale sur support PVC de type AQUAVIGOR 696 de SEIGNEURIE,
- Une impression spéciale sur support cuivre et acier de type PRIVIGOR 664 de SEIGNEURIE,
- Deux couches de finition en peinture glycérophtalique brillante de type PANTINOX de SEIGNEURIE,
- Réchamps et toutes sujétions,
- Teintes au choix de l'Architecte,

Les ouvrages non satisfaisants seront repris.

**Localisation :**

Sur l'ensemble des canalisations restant apparentes.

Peinture sur dauphin fonte des descentes EP extérieures.

05-3-2 **SIGNALITIQUE**

05-3-2 1 NUMEROTATION DES DEUX SALLES DE L'ETAGE

Mise en œuvre de plaques plastiques gravées de 50 x 25 mm pour 3 chiffres. Fixations par collage double face sur chaque porte palière.

**Localisation :**

Pour un numéro par bureau sur chaque porte du Hall.

05-3-3 **TRAVAUX DE RETOUCHES ET NETTOYAGE**

05-3-3 1 RETOUCHES DE FINITION EN PEINTURE

Retouches de finition en peinture, comprenant :

- La protection des ouvrages environnants,
- Les ponçages légers,
- Peintures en vernis en reprise suivant finition.
- Les parties de parois non satisfaisantes seront reprises, entraînant la reprise totale du panneau.

**Localisation :**

Concerne la reprise de l'ensemble des retouches en peinture après le passage des autres corps d'état.

05-3-3 2 NETTOYAGE

Avant réception générale des travaux, l'entreprise du présent lot réalisera les travaux de nettoyage suivants :

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 14/15
	ALTAIS	

- Nettoyage des sols (sols plastiques, textiles, carrelage et bétons talochés ou revêtus de peinture époxydique)
- Nettoyage des menuiseries bois, métalliques et aluminium ainsi que leurs vitrages aux 2 faces.
- Nettoyage du mobilier "par destination" fourni dans le cadre du chantier
- Nettoyage des éléments de miroiterie
- Nettoyage des appareils sanitaires
- Nettoyage des appareillages électriques et luminaires
- Toutes opérations nécessaires à une bonne finition de l'opération.

Cette énumération n'est pas limitative, l'entrepreneur devra l'ensemble des nettoyages de mise en service avant réception.

Mise en œuvre suivant le DTU N° 59.

**Sujétions particulières :**

L'entrepreneur devra également prévoir un nettoyage à l'eau du sous-sol par autolaveuse.

**Localisation :**

Pour nettoyage général, avant réception des travaux.

Réf : 15116	AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE	Page 15/15
	ALTAIS	

N° Affaire  
Réf : 15116

N° Doc :  
Indice: A  
Phase: PRO



ZAC du Roc de Journiat • 63122 Ceyrat  
Tél. : 0 473 613 603 • Fax : 0 473 613 602  
[www.altais-ingenierie.fr](http://www.altais-ingenierie.fr)  
[contact@altais-ingenierie.fr](mailto:contact@altais-ingenierie.fr)

## AMENAGEMENT D'UNE MEDIATHEQUE ET D'UN POLE TERTIAIRE

### DPGF

#### Lot N°05 PLATRERIE - FINITION



A	28/04/16	G. HAMON	C. MARTY	Mise à jour
/	25/03/16	G.HAMON	C. MARTY	
Ind	DATE	Elaboré:	Vérifié:	Nature des modifications

**Maitre d'Ouvrage:**  
**COMMUNAUTE DE COMMUNES**

Pontgibaud Sioule et Volcans  
5, rue du Frère Genestier  
63230 PONTGIBAUD

**Architecte:**

**Architecture CARPENTIER**

CAP SUD 9, rue des Varennes  
63170 AUBIERE  
Tel : 09.64.08.76.66 Portable : 06.75.42.40.32  
Portable : 06.75.42.40.32 - Email : [architecture.carpentier@orange.fr](mailto:architecture.carpentier@orange.fr)

**Bet STRUCTURE:**

**ALTAIS**

ZAC du Roc de Journiat  
63122 CEYRAT  
Tel : 04.73.613.603 - Fax : 04.73.613.602  
Email : [contact@altais-ingenierie.fr](mailto:contact@altais-ingenierie.fr)

**Bureau de contrôle:**

**ALPES CONTROLES**

158, avenue Léon Blum 63000 CLERMONT-FERRAND  
Tel : 04.73.28.62.97 Portable : 06.08.25.72.11  
Fax : 04.73.28.62.89 - Email : [amallet@alpes-controles.fr](mailto:amallet@alpes-controles.fr)

**Bet Fluides:**

**BETALM**

CAP SUD  
9, rue des Varennes  
63170 AUBIERE  
Tel : 04.73.28.88.48 - Fax : 04.73.28.88.47

	U	Quantité indicative	Prix en €	Total en €
<b>PLATRERIE</b>				
<b>PLAFONDS</b>				
PLAFOND PLAQUE DE PLATRE	m <sup>2</sup>			
PLAFONDS RDC HALL-SANITAIRE PMR-LOCAL MENAGE	m <sup>2</sup>			
PLAFONDS SUSPENDUS DE TYPE ROCKFON Ekla CLASSIQUE	m <sup>2</sup>			
FAUX PLAFOND PLATRE PERFORE EN DALLE 05-2 4 60 x 60 - ACOUSTIQUE	M <sup>2</sup>			
JOUEES PLAQUE DE PLATRE 13 MM	ml			
ISOLATION DEROULEE SUR PLAFONDS	m <sup>2</sup>			
<b>DOUBLAGES</b>				
DOUBLAGE BA 18 COLLE	m <sup>2</sup>			
DOUBLAGES PLAQUES DE PLATRE SUR OSSATURE	m <sup>2</sup>			
<b>CLOISONS</b>				
POSE DES HUISSERIES	U			
CLOISONS PLACOSTIL (90+18x2) AVEC ISOLATION	m <sup>2</sup>			
PLUS VALUE POUR PAREMENT EN PLAQUES HYDROFUGES	m <sup>2</sup>			
CLOISONS PLACOSTIL 72/48 AVEC ISOLATION	m <sup>2</sup>			
RACCORDS DIVERS	ens			
<b>FINITIONS</b>				
<b>PEINTURES</b>				
RETELEMENT ACRYLIQUE SATINEE	m <sup>2</sup>			
PEINTURE MENUISERIES BOIS INTÉRIEURES	m <sup>2</sup>			
PEINTURE MICROPOREUSE SUR LES BOISERIES EXTERIEURES	m <sup>2</sup>			
PEINTURE SUR OUVRAGES METALLIQUES	ens			
PEINTURE SUR CANALISATIONS	ens			
<b>SIGNALITIQUE</b>				
NUMEROTATION DES DEUX SALLES DE L'ETAGE	U			
<b>TRAVAUX DE RETOUCHES ET NETTOYAGE</b>				
RETOUCHES DE FINITION EN PEINTURE	ens			
NETTOYAGE	ens			

Montant HT du Lot N°05 PLATRERIE - FINITION  
TVA (20%)  
Montant TTC
